

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 24 octobre 2022, à 14 h.

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT DE LA CHAIRE UNESCO EN DÉPISTAGE ET ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS AINSI QUE DU MANDAT DE SA TITULAIRE, ET CHANGEMENT DE NOM DE LA CHAIRE

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 54(3)d) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique sur la reconnaissance et le financement des unités de recherche;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT le Plan de la recherche stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-CA622-10.01-R6742 (18 avril 2016) relative à l'agrément de la Chaire UNESCO en dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants pour la période du 1er mai 2016 au 30 avril 2020 et la nomination de Carmen Dionne, professeure au Département de psychoéducation, à titre de titulaire de cette chaire, pour la même période;

CONSIDÉRANT l'Accord avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) intervenu le 14 juin 2016 concernant la création de la Chaire UNESCO en dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants à l'UQTR pour une durée de 4 ans;

CONSIDÉRANT la lettre d'appui pour le renouvellement de la Chaire UNESCO en intervention précoce inclusive adressée par le recteur à la Commission canadienne pour l'UNESCO en date du 15 avril 2020;

CONSIDÉRANT la lettre de l'UNESCO datée du 12 mars 2021 confirmant la prolongation de la durée de l'Accord pour la création d'une Chaire UNESCO : Dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants jusqu'au 14 juin 2024, et le changement de nom de la chaire pour « Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce inclusive »;

CONSIDÉRANT la lettre de la Fondation de l'UQTR datée du 18 mars 2021 confirmant l'attribution d'un financement supplémentaire pour soutenir les activités de la Chaire UNESCO : Dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants;

CONSIDÉRANT le rapport d'activités de la Chaire UNESCO : Dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants pour la période de juin 2016 à juin 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2022-CE641-04.03.04-R6146, 18 octobre 2022);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de renouveler l'agrément de la Chaire UNESCO en dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants pour la période du 1er mai 2020 au 14 juin 2024, sous le nouveau nom « Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce inclusive »;
2. le renouvellement du mandat de Carmen Dionne, professeure au Département de psychoéducation, à titre de titulaire de la Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce inclusive, pour la même période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général